



BÂTIMENT, TRAVAUX
PUBLICS, BOIS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Pôle formation GRETA / CFA - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée des métiers du Bâtiment - **Felletin**
- Lycée Martin Nadaud - **Bellac**

Certificateur : MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°35715

Date de publication : 29/06/2021

CAP Maçon

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de maçonnerie dans une entreprise de bâtiment, et principalement dans le domaine du gros œuvre.

Il réalise des éléments d'ouvrage à partir de blocs de béton, briques, poutrelles... réunis par des matériaux de liaison (ciment). Pour des ouvrages en béton armé, il réalise des coffrages en bois, des châssis d'armatures, procède au gâchage manuel ou mécanique, au roulage du béton. Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il maîtrise le maniement des outils à main (truelle, fil à plomb, martelet, niveau à bulle, équerre...) et des outils mécaniques (bétonnière, élévateur, vibreur électrique ou pneumatique...).

OBJECTIFS

- Réaliser de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes.
- Mettre en œuvre des matériaux bio et géo-sourcés dans le cadre de la transition énergétique.
- Réaliser des ouvrages en béton armé aux dimensions et à la complexité limitées, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif.
- Réaliser à partir de plans et sur instructions, le coffrage, les armatures complémentaires et mettre en œuvre le béton.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Demandeur d'emploi
- Savoir lire, écrire, compter, comprendre et s'exprimer en français

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





CAP Maçon

Durée

- 670 h en centre - 490 h en entreprise, durée ajustable selon les acquis

Validation / Modalités d'évaluation

- CAP Maçon diplôme de niveau 3
- Attestation de formation
- Contrôle en cours de formation (CCF)

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre de formation et en entreprise

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Compte personnel de formation (CPF)
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 10 050 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

Etude et préparation d'une intervention :

- Compléter et transmettre des documents, décoder un dossier technique ; choisir les matériaux et les outillages.

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant :

- Déterminer des quantités de matériaux et composants ; implanter et tracer des ouvrages ; sécuriser son intervention ; monter démonter un échafaudage ; réaliser et mettre en place des coffrages, des armatures ; fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés ; préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages ; contrôler la nature et la conformité des supports ; contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux.

Réalisation de travaux spécifiques :

- Echanger et rendre compte oralement ; intervenir à proximité des réseaux ; mettre en place un étaielement ; réaliser des terrassements complémentaires , réaliser des réseaux enterrés ; intervenir sur le bâti existant, poser des éléments préfabriqués.

Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique, mathématiques et physique-chimie, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère.

Compléments de formation : Sensibilisation aux valeurs de la République, aux enjeux du développement durable et du numérique; préparation à l'accès à l'emploi.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en BAC Professionnel ou en Brevet Professionnel

Métiers accessibles : Maçon

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Pour les demandeurs d'emploi éligibles : Validation de votre projet par un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI ou Conseil départemental)
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation